

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR / SESSION 2026**FILIERE TERTIAIRE : FINANCES - COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES****EPREUVE :****ETUDE DE CAS DE COMPTABILITE****Durée : 6 H****Coefficient : 7**

*Cette épreuve comporte quatre (4) pages numérotées 1/4 à 4/4.
Plan comptable SYSCOHADA, table financière et calculatrice autorisés.*

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE FINANCIERE**EXERCICE 1**

L'entreprise NDA spécialisée dans l'achat et la revente de marchandises diverses et assujettie à la TVA au régime du réel normal, a réalisé les opérations suivantes au cours du mois de Mai 2025 :

- 05/05/2025 : Facture N°925 à l'entreprise BNA marchandises, montant brut (à déterminer). Prix de vente unitaire 5000F, rabais 2.000.000F, remise 8%, escompte 2% si règlement sous quinzaine ; port facturé 440.000F HT, emballages consignés à 4000F HT l'unité, avance sur commande réglée par chèque bancaire le 2/05/2025 pour 8.000.000 F. La TVA facturée s'élève à 6.372.000F. Les marchandises sont emballées par lots de 40 unités.
- 08/05/2025 : Suite à une non-conformité, le client BNA fait un retour de marchandises avec leurs emballages : Montant brut 5.000.000F, frais de retour à la charge du fournisseur 60.000F. Facture d'avoir N°120.
- 12/05/2025 : Facture d'avoir N°128 relative à la déconsignation du reste des emballages du 05/05/2025 repris à 80% du montant de la consignation.
- 15/05/2025 : Facture N°1445 de l'entreprise Bécanty, marchandises montant brut XF ; remises 10% et 5% ; escompte 3 % ; frais de transport forfaitaire 171.700F HT ; 500 emballages consignés à 1500F HT ; avance sur commande 5.000.000F ; ristourne sur facture antérieure 400.000F ; net à payer 13.303.000F.
- 17/05/2025 : Chèque N°1885 reçu de l'entreprise BNA en règlement de la facture N°925.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Présenter les différentes factures.
- 2) Déterminer le montant du chèque N°1885.
- 3) Enregistrer toutes les opérations du mois de Mai 2025.

NB : Le port facturé ne bénéficie pas de l'escompte.

EXERCICE 2

L'entreprise ENG donne les informations suivantes concernant le poste matériel industriel :

- Extraits de balances avant inventaire au 31/12/2023 et au 31/12/2024.

N°Compte	Eléments	31/12/2023	31/12/2024
151	Amortissement dérogatoire	2.812.500	7.697.656
2411	Matériel industriel	72.000.000	72.000.000
28411	Amortissement du matériel industriel	1.875.000	6.975.000

- Le matériel industriel est composé de deux matériels M1 et M2 amortissables selon le système dégressif.

- Le matériel M2 a été acquis le 1/10/2023 dans les conditions suivantes :

- Prix d'achat85.000 Dollars
- Droit de douane.....1200.000
- Transport maritime.....700.000
- Assurance fret.....400.000
- Frais de transit.....300.000

Cette acquisition a fait l'objet d'un emprunt de 12.000.000F au taux de 10% l'an. Le cycle d'achat est de 6 mois. Le bien est un actif qualifié.

- Le transport du bien du port d'Abidjan au siège de la société a été facturé à 273.400F.
- Le cours du dollar est de 550FCFA le 1/10/2023 et 580FCFA le 31/12/2023.
- Le prorata de déduction de la TVA est de 80%.
- Le règlement de la facture du fournisseur étranger a été fait le 1/02/2024 par virement Bancaire (1 dollar = 560F CFA). Les autres règlements sont faits au comptant par chèque bancaire.
- Le matériel M2 est amorti sur 5 ans alors que M1 est amorti sur une autre durée.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le coût d'acquisition du matériel M2.
- 2) Enregistrer l'entrée du bien dans le patrimoine.
- 3) Retrouver la date d'acquisition et la durée d'utilisation du matériel M1
- 4) Passer les écritures nécessaires au 31/12/2023 et au 1/02/2024.

EXERCICE 3

L'entreprise BNA donne les informations suivantes au 31/12/N :

- La prime d'assurance annuelle de la camionnette auto a été réglée par chèque bancaire le 1/4/N pour un montant de 600.000F.

- Il reste en stocks 15.000F de timbres-poste, 22.000F de timbres fiscaux et 18.000F de fournitures de bureau non stockables.
- Un emprunt bancaire de 30.000.000F a été contracté le 1/4/N-3 au taux de 10% l'an remboursable par amortissements constants sur une durée de 5 ans.
- La facture N°852 de l'entreprise Alpha reçue le 18/12/N a été enregistrée mais les marchandises ne sont pas encore livrées.
- Nous avons encaissé le 1/11/N le loyer semestriel du local que nous louons à l'entreprise Sidy.
Ce loyer prend effet à compter de cette date. Montant 2.400.000F.
- Des marchandises d'un montant HT de 12.000.000F livrées à l'entreprise Bini n'ont pas encore fait l'objet de facturation.

TRAVAIL A FAIRE

Passer les écritures de régularisation nécessaires au 31/12/N.

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

La société anonyme BNS a été créée le 1/1/N+1 au capital divisé en actions de 20.000F. Les apports ont été les suivants :

- L'actionnaire Capet a fait l'apport de son entreprise ainsi évaluée :

* Fonds commercial	: 8.000.000
* Terrain	: 22.000.000
* Bâtiments	: 50.000.000
* Matériel et outillage	: 24.000.000
* Matériel informatique	: 15.000.000
* Mobilier de bureau	: 6.500.000
* Créances 7.000.000 reprises à 6.000.000	
* Fournisseurs	: 7.500.000
* Fournisseurs, effets à payer	: 4.000.000

Cet apport représente 30% du capital social total qui est par ailleurs composé d'apports en numéraire libérés de deux fois le minimum légal.

L'actionnaire Kassi détenteur de 5% des actions numéraire a libéré entièrement son apport.

Les fonds sont libérés aux mains du notaire Maître Bakou qui a retenu les droits d'enregistrement d'un montant de 1.600.000 et ses honoraires de 472.000FTTC.

La société n'a pas fait d'appel de capital depuis la création.

Le 23 Juillet N+2, la société décide une réduction du capital de moitié.

Les éventuels règlements ainsi que les droits d'enregistrement d'un montant de 600.000F sont réglés par chèques bancaires le 30 juillet N+2.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Reconstituer les écritures de constitution.
- 2) Passer les écritures relatives à la réduction du capital

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION

A. L'entreprise Mien-moh spécialisée dans la fabrication d'un type de bicyclettes pour enfants donne les informations suivantes :

Le coût de revient de ce type de bicyclette pour l'année 2025 est le suivant :

* Charges variables

Matières premières	3.460.000
Matières consommables	120.000
Pièces détachées	1.950.000
Main d'œuvre directe	12.000.000
Frais variables de fabrication	1.920.000
Frais variables de distribution	640.000

- * La charge fixe est de 364.000F. La quantité produite annuellement est de 5.000 unités. Le prix de vente unitaire est de 4.200F.

TRAVAIL A FAIRE

1. Calculer le seuil de rentabilité et en déduire la date à laquelle il est atteint.
2. Calculer et commenter le coefficient de volatilité.

B. Une autre entité spécialisée dans la commercialisation de ce modèle de bicyclette décide d'en confier la fabrication à l'entreprise Mien-moh.

La production actuelle de 2200 bicyclettes s'écoule facilement. Au-delà de ce niveau de production, les charges fixes devraient doubler compte tenu de nouveaux investissements.

3. Sachant que les séries de fabrication sont de 100 bicyclettes, déterminer dans un tableau pour les fabrications de 2200, 2300, 2400 et 2500 bicyclettes :

- Le coût global de production
- Le coût moyen
- Le coût marginal de la série
- Le coût marginal par bicyclette

- 4) Préciser en fournissant toutes les justifications utiles si l'entreprise Mien-moh a intérêt à accepter la proposition qui lui est faite selon que le marché porterait sur la livraison de 100, 200 et 300 bicyclettes vendues au prix unitaire de 7.500 F.
